

Présentation :

Cette lettre mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

SOMMAIRE :

Les immigrés du nord du Sénégal ont envoyé en trois ans 127 milliards de francs cfa...	p2
CYBERCRIMINALITÉ Une cinquantaine d'émigrés sénégalais au Gabon grugés via Western union.....	p2
Suisse: Elle dévoile des transferts financiers douteux: licenciée!	p3
Dossier Canada : Restrictions bancaires pour la lutte contre le financement du terrorisme	
Article : La Banque Royale intervient afin de lutter contre le terrorisme.....	p4
Article 2 : Restrictions bancaires, La RBC recule.....	p5
Blanchiment des capitaux, nouvelle tendance de la cybercriminalité en 2006.....	p7
Sint-Maarten : condamnée pour blanchiment d'argent.....	p8
Dossier sur l'affaire Khalifa(Algérie).....	p9
<u>Elément 1 :</u>	
Derrière Khalifa, l'ombre du pouvoir:	p9
<u>Elément 2 :</u>	
Ouverture du procès Khalifa:	p10
<u>Elément 3 :</u>	
Vitrine :	p11
La face cachée de l'"empire" Khalifa.....	p12
1 Khalifa Airways "La Compagnie des fils et des filles de..."	p13
2 Khalifa Bank Une coquille vide... mais très "protégée"	p14
3 Une famille liée aux militaires "Pour situer le fils, cherchez le père".	p15
4 Une façade de modernité Une tentative de lifting des circuits de corruption.....	p16
5 Les généraux en embuscade: Une entreprise de "blanchiment d'image".....	p17
Une chaîne de télé mise sur orbite à la hussarde:	p18
Recherche 1 000 emplois fictifs...	p19

Les immigrants du nord du Sénégal ont envoyé en trois ans 127 milliards de francs cfa

Les immigrants sénégalais en France, originaires de la Vallée du fleuve, ont envoyé en trois ans, de l'argent à leurs familles restées au pays, à travers des « réseaux clandestins », pour un montant équivalent à 127 milliards de francs cfa.

« Pendant trois ans, nous avons surveillé 49 fax clandestins et cela représente 127 milliards de francs cfa dans la seule Vallée du Fleuve Sénégal », a indiqué Mamadou Dème, sociologue sénégalais établi en France. « J'ai fait une étude sur l'épargne des migrants depuis bientôt trois ans. Nous avons surveillé non pas les structures officielles comme Western Union, mais ce qu'on appelle les fax clandestins », a-t-il affirmé à Paris au cours d'une conférence sur le thème : « Les accords Wade-Sarkozy, enjeux et dangers pour l'immigration africaine », organisée par les jeunesses socialistes du Sénégal en France. « Comment se fait-il que tout cet argent rentre dans la seule Vallée du Fleuve Sénégal, que l'argent de la coopération d'Etat à Etat y rentre aussi, et que jusqu'à présent cette vallée soit si pauvre ? » s'est-il interrogé.

Selon lui, il faut se poser des questions, précisant que les conclusions de cette étude qu'il a menée en collaboration avec le Réseau financier du co-développement feront l'objet d'une journée de réflexion en juin « pour les mettre à la disposition des gens ». M. Dème, qui est sociologue, s'occupe aussi à Grigny (banlieue parisienne) de l'intégration des populations étrangères. Il a mis en œuvre les risques potentiels que prennent ces Sénégalais qui, face aux frais exorbitants liés à l'envoi d'argent, ont mis en place leurs propres réseaux. « Il n'y a pas une stratégie du gouvernement sénégalais pour mettre en place des mécanismes financiers susceptibles de prendre en compte à la fois ces expertises, ces éléments de connaissance, mais surtout ces réseaux de financements propres aux immigrants », a-t-il déploré.

L'AS n° 411 du Mardi 16 janvier 2007, p 3

CYBERCRIMINALITÉ Une cinquantaine d'émigrés sénégalais au Gabon grugés via Western union

Un réseau d'escrocs via Western union dont le cerveau se trouve au Gabon et leurs complices au Sénégal ont grugé plus d'une cinquantaine d'émigrés sénégalais vivant au Gabon. La brigade de recherches de la gendarmerie à Dakar qui a percé leur modus operandi, a ouvert une enquête. Les hommes en bleu sont aux trousses de ces malfaiteurs.

Les émigrés sénégalais vivant au Gabon avaient trouvé un mode opératoire original qui leur permettait d'envoyer de l'argent depuis le Gabon via Western union et de le récupérer eux-mêmes au Sénégal. Ils attendaient souvent la veille de leur retour au pays lors des « Gamou », « Magal », « Korité » ou « Tabaski » pour faire des envois de 1 à 5 millions. C'est ainsi qu'à la place du destinataire, ils inscrivaient leurs noms. Ce qui leur permettait, une fois au pays, de se rapprocher des agences Western union pour récupérer l'argent avec leurs pièces d'identité. Malheureusement pour eux, un agent de Western union au Gabon, ayant éventé ce secret, a décidé de jouer au plus malin avec eux. Il a contacté ses complices au Sénégal à qui il file toutes les informations sur les émigrés qui effectuent des envois. Ainsi, ces faussaires, munis de scanners, confectionnaient de faux permis de conduire avec les noms et adresses des expéditeurs-destinataires des envois via Western union et se rapprochaient des guichets pour retirer les sommes d'argent avant même que leurs propriétaires ne se pointent. Les guichetiers de Western union n'y voyaient que du feu. Une fois au Sénégal, croyant avoir fait une bonne opération, les émigrés sénégalais au Gabon se voient notifier que leurs envois ont déjà été

retirés. Ils tombent des nues et n'ont que leurs yeux pour pleurer. C'est ainsi que les plaintes ont commencé à s'amonceler dans les brigades de gendarmeries sur toute l'étendue du territoire national, obligeant la hiérarchie de la gendarmerie à prendre cette affaire à bras le corps. Toutes ces plaintes ont ainsi été centralisées et l'enquête confiée à l'adjudant-chef Alioune Kandji de la brigade de recherches de Dakar. Rompu à la tâche, le pandore n'a eu aucune peine à percer le modus operandi des malfaiteurs. Il a pu savoir que c'est un agent de Western union véreux se trouvant au Gabon, qui orchestre tout depuis le pays de Bongo. C'est lui qui file tous les renseignements à ses complices nichés au Sénégal. Pour arrêter cette saignée, le commandant de brigade a installé un système de veille au niveau de tous les guichets de Western union, tout en traquant les faussaires. Ces derniers ne tarderont sûrement pas à être interpellés. Pour l'heure, même s'ils courent toujours, les émigrés sénégalais au Gabon ont poussé un ouf de soulagement ; puisqu'ils peuvent désormais envoyer et retirer leur argent en toute tranquillité.

Daouda MINE

L'Observateur du Vendredi 5 Jan 2007

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://www.lobservateur.sn/articles/showit.php?id=10858&cat=societe>

Suisse: Elle dévoile des transferts financiers douteux: licenciée!

CONGÉ ABUSIF - Renvoyée alors qu'elle dénonçait des opérations pouvant couvrir du blanchiment d'argent, une gestionnaire de comptes bancaires assigne son patron aux prud'hommes.

L'éthique financière se paie cher. Et cash, comme en témoigne la plainte pour licenciement abusif déposée par une gestionnaire de comptes à l'encontre de son ex-employeur, un grand groupe financier international. Employée dans la filiale genevoise de gestion privée de l'institut, la plaignante a longuement décrit, mardi soir devant le Tribunal des prud'hommes, des opérations financières qu'elle présente comme la couverture de blanchiment d'argent. C'est la dénonciation interne à la banque de ces actes illicites et son refus de les cautionner qui auraient finalement entraîné son licenciement en septembre 2005, soutient en substance l'employée.

L'affaire n'est pas banale, eu égard aux sommes demandées en réparation de ce licenciement prétendu abusif d'abord. La plaignante réclame en effet 730000 francs d'indemnités pour ce congé, pour tort moral, pour financer la réorientation complète de sa carrière –elle se dit «anéantie» dans le secteur bancaire– et pour compenser sa perte de revenus durant son chômage. Mais aussi en regard de l'actualité fédérale, le parlement devant bientôt se pencher sur la protection des «dénonciateurs» (lire ci-dessous).

Affaires suspectes

Engagée au service du groupe financier en janvier 2000, la plaignante a remarqué des «opérations suspectes» dès 2004. Des chèques en provenance de plusieurs pays étaient crédités sur un seul et même compte, lequel était ensuite immédiatement vidé, a-t-elle raconté aux juges. Elle a alors alerté oralement et par écrit sa hiérarchie directe ainsi que le service de «compliance», s'occupant du contrôle interne de la conformité des pratiques de la banque à la loi sur le blanchiment. Un terme a été mis à ce genre de transferts en juillet 2004.

Mais, en octobre, des opérations de transit reprenaient et l'employée recevait même l'instruction de les valider. En janvier 2005, la technique a changé, poursuit la «dénonciatrice», des chèques ont été remis au possesseur du fameux compte. Ce dernier les tirait dans une société financière tierce, laquelle demandait ensuite le transfert de la somme à la banque de la plaignante. Cerise sur le gâteau, l'employée a reçu un ordre de transfert douteux donné par fax, mais elle a refusé de le valider et a porté l'affaire devant le contrôle interne. «Ce jour-là, j'ai signé mon arrêt de mort», a-t-elle simplement résumé à l'intention des juges.

«No comment» patronal

Car les relations de travail se sont envenimées dans l'intervalle. Plusieurs «chicanes» avaient été posées à l'employée, comme la restriction de ses accès informatiques ou l'exigence de livrer son mot de passe. Surtout, la plaignante estime avoir été «inondée de travail pour [la] pousser à la faute professionnelle et pouvoir ainsi se débarrasser [d'elle]». En 2004, notamment, l'employée a remplacé des absents durant soixante jours, assumant une double charge de travail sur cette période. Elle a alors averti sa hiérarchie du risque que cette surcharge faisait peser sur elle-même, sur la banque et sur les clients. Après un dernier incident relationnel, elle a finalement été licenciée le 12 septembre 2005.

Dans la suite de l'audience, les représentants de la banque incriminée ont simplement contesté en bloc toutes les allégations de la plaignante, sans exposer leur point de vue. Ils se disaient même dans l'impossibilité de répondre aux questions de la présidente, se contentant de renvoyer la cour aux dossiers écrits et aux futures auditions des témoins.

Ce qui ne facilitera pas la tâche du tribunal. En effet, la plaignante «a le sentiment», selon ses termes, que certaines pièces ont été manipulées, ant-datées ou corrigées et que des documents «ont été constitués pour la procédure». Accusation démentie par les mandataires de la banque. Pour y voir plus clair, le tribunal a donc ordonné la production de certains originaux et arrêtera la liste des témoins à entendre prochainement.

MICHEL SCHWERI

Paru le Jeudi 11 Janvier 2007

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://www.lecourrier.ch/modules.php?op=modload&name=NewsPaper&file=article&sid=42805&mode=thread&order=0&thold=0>

Canada : Restrictions bancaires pour la lutte contre le financement du terrorisme :

Article : La Banque Royale intervient afin de lutter contre le terrorisme

La Banque Royale impose de sérieuses restrictions à quiconque en mesure d'ouvrir un compte en argent américain et elle a justifié cette politique, mardi, en invoquant la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

L'institution bancaire réagissait alors à un reportage télévisé de Radio-Canada au sujet de ces restrictions.

Un porte-parole de la Banque Royale, David Moorcroft, a indiqué que les ressortissants de l'Iran, de l'Irak, de Cuba, du Soudan, de la Corée du Nord ou du Myanmar n'avaient plus le droit de détenir des comptes en dollars américains.

Il a ajouté que les autorités américaines avaient resserré les règles existantes, mises en place à la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

"Ce que nous tentons de faire est de réduire et d'éventuellement éliminer l'utilisation de devises américaines pour le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent", a déclaré M. Moorcroft.

"C'est leur devise, ils ont le droit de décider de son usage, a-t-il ajouté en entrevue. Si vous voulez faire un chèque à quelqu'un, effectuer un paiement en dollars américains, ça passe la plupart du temps par les États-Unis, et ça doit respecter leurs règles et réglementations."

La Banque Royale réalise d'importantes opérations bancaires et de courtage aux États-Unis.

Pour sa part, le président national du Congrès islamique du Canada, Mohamed Elmasry, presse les Canadiens à ouvrir des comptes à l'étranger dans des devises autres que le dollar américain.

La liste des restrictions est une décision de nature politique prise par l'administration américaine, a-t-il avancé.

"Il s'agit d'un cas d'ingérence américaine dans les affaires canadiennes, et cela devrait être totalement rejeté par le système bancaire canadien", a déclaré M. Elmasry.

L'Association des banquiers canadiens a refusé de faire quelque commentaire que ce soit à ce sujet, se bornant à dire que les banques du pays devraient se prononcer à titre individuel. Un porte-parole de la Banque TD, Neil Parmenter, a indiqué que l'institution n'avait pas pour politique de refuser aux gens possédant la double citoyenneté d'ouvrir au Canada un compte en devises américaines.

"(Mais) nous surveillons avec soin les transactions faites par quiconque ayant un compte en dollars américains", a-t-il précisé

Le 17 janvier 2007

En ligne] Disponible à l'URL :

<http://www.matin.qc.ca/affaires.php?article=20070116192832>

Article 2 : Restrictions bancaires, La RBC recule

Les restrictions imposées par la Banque Royale du Canada (RBC) concernant l'ouverture d'un compte en devise américaine, touchent les citoyens canadiens et les résidents permanents qui effectuent des séjours réguliers dans leurs pays d'origine sanctionnés par les États-Unis, au nom de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

Ces pays sont: l'Iran, l'Irak, Cuba, le Soudan, la Corée du Nord et le Myanmar.

Voulant apporter des clarifications à la suite du reportage de Radio-Canada, la RBC ajoute à la confusion au sujet de ces restrictions. Dans un communiqué, l'institution bancaire explique qu'« à quelques exceptions près, RBC ouvre un compte en dollars US pour des citoyens à

double citoyenneté de pays sanctionnés, sous réserve qu'ils satisfassent nos critères d'identification des clients et de lutte antiblanchiment d'argent, qui nécessitent notamment une preuve de domiciliation au Canada. »

À la lecture de ce communiqué, il est permis de déduire que tout citoyen canadien, quelle que soit son origine, est tout compte fait admissible à l'ouverture d'un compte en devise américaine dans la plus grande banque canadienne, pour peu qu'il remplisse les formalités d'usage, du reste exigées par toutes les institutions bancaires, comme la preuve de résidence et d'identité.

Pourtant, la réalité qu'a illustrée le reportage de Radio-Canada est tout autre, puisque quand bien même un client potentiel ou ancien dispose de la citoyenneté canadienne, il se voit refuser l'ouverture ou le maintien d'un compte en dollars américains pour la seule raison que son pays d'origine figure sur la liste des pays sanctionnés par les États-Unis.

Clarifications confuses

Raymond Chouinard

Contacté pour de plus amples informations par un journaliste de Radio-Canada.ca, à la suite de la diffusion du communiqué, un chargé des relations avec les médias à la RBC, Raymond Chouinard, a expliqué que ces restrictions s'appliquaient, en fait, aux citoyens canadiens ou résidents permanents ayant séjourné régulièrement ou qui résident dans leurs pays d'origine. Pour combien de temps et à quelle fréquence? Notre interlocuteur a été incapable de nous fournir un élément de réponse. On ne se sait pas non plus si des déplacements justifiés par des raisons professionnelles ou familiales peuvent conduire à ce genre de restrictions.

M. Chouinard a indiqué que son institution travaillait à établir des « critères » clairs pour que cette catégorie de citoyens puisse comprendre, le cas échéant, le motif du rejet de leur demande d'ouverture de compte en argent américain.

Selon ce responsable de la RBC, le nombre de personnes touchées par ces restrictions s'élève à 10 au Québec et à environ 25 au Canada. Il a indiqué que la Banque Royale allait revoir, au cas par cas, tous les refus d'ouverture de compte.

Confirmant les révélations de Radio-Canada, un porte-parole de la Banque Royale, David Moorcroft, a indiqué mardi à la Presse Canadienne que les ressortissants de l'Iran, de l'Irak, de Cuba, du Soudan, de la Corée du Nord ou du Myanmar n'avaient plus le droit de détenir des comptes en dollars américains.

Il a ajouté que les autorités américaines avaient resserré les règles existantes, mises en place à la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis. « Ce que nous tentons de faire est de réduire et d'éventuellement éliminer l'utilisation de devises américaines pour le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent », a déclaré M. Moorcroft.

La Banque royale du Canada réalise d'importantes opérations bancaires et de courtage aux États-Unis.

Les restrictions discriminatoires qu'elle impose à une catégorie de citoyens canadiens ont soulevé diverses réactions. Le président national du Congrès islamique du Canada, Mohamed

Elmasry, estime qu'« il s'agit d'un cas d'ingérence américaine dans les affaires canadiennes, et cela devrait être totalement rejeté par le système bancaire canadien ».

Cette pratique n'est toutefois pas généralisée. Les banques Scotia, TD, Nationale et de Montréal ne disposent pas de mesures similaires.

Notons, enfin, que le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, doit discuter de cette question avec les autorités américaines lors de son passage à Washington, jeudi. De passage à Montréal, M. Day a toutefois précisé que la situation concernait, à son avis, la Banque Royale, ses clients et le gouvernement des États-Unis puisque ceux-ci ont juridiction sur les affaires impliquant la devise américaine.

17 janvier 2007

En ligne] Disponible à l'URL

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2007/01/17/002-rbc-confusion.shtml>

Blanchiment des capitaux, nouvelle tendance de la cybercriminalité en 2006

Sécurité - Les autorités françaises témoignent du recrutement inquiétant de «mules» sur internet. Des intermédiaires qui réceptionnent puis transfèrent des capitaux via leur compte bancaire en ligne.

Blanchir de l'argent ou transférer des capitaux est une activité en développement sur internet. Les intermédiaires recrutés sont qualifiés de «mules» et peuvent gagner plusieurs milliers d'euros par mois, en toute illégalité.

Il s'agit d'une des grandes tendances 2006 du Panorama de la cybercriminalité, présenté ce 18 janvier par le Club de la sécurité des systèmes d'information français (Clusif). «Les mules sont la version internet des porteurs de valises», explique à ZDNet.fr Pascal Lointier, président de l'organisme.

Leur recrutement s'effectue via des spams envoyés en masse. Les messages sont souvent présentés comme des offres d'emploi avec un lien vers un site, qui ressemble à s'y méprendre à celui d'une société respectable (photos de réunions, logos accrocheurs, témoignages de participants...).

L'internaute qui s'y rend se voit proposer de «devenir partenaire» d'une entreprise financière. Il lui est demandé de parler anglais, d'être majeur, d'avoir environ deux heures à consacrer à cette activité par jour et, surtout, de disposer ou d'ouvrir un compte en banque pour effectuer des transactions.

Jusqu'à 3.000 euros par mois de commission

S'il se déclare intéressé, il doit alors surveiller sa messagerie électronique régulièrement afin d'être réactif. Il va recevoir des e-mails lui indiquant qu'une somme d'argent a été versée sur son compte; somme qu'il devra par la suite transférer «à des clients».

Pour cette opération, l'intermédiaire empochera une commission de 5 à 10% des sommes transférées. Jusqu'à 3.000 euros par mois, avancent certaines annonces.

Dans les faits, l'internaute crédule, ou peu scrupuleux, participe à une opération de brouillage de pistes qui permet à l'auteur d'une attaque sur le Net de récupérer de l'argent. Il peut, par exemple, s'agir d'une attaque par phishing qui aura permis de rassembler plusieurs dizaines de milliers de dollars. Plutôt que de recevoir directement l'argent sur son compte, son auteur passe par une ou plusieurs mules, ce qui pourra ralentir d'éventuelles tentatives de suivi des fonds.

«Nous n'avons pas de chiffres précis mais la prolifération de ces intermédiaires recrutés sur le Net nous est confirmée par les services de police et de gendarmerie en France», poursuit Pascal Lointier. Légalement, ils peuvent être poursuivis au pénal pour complicité d'escroquerie et écoper jusqu'à cinq ans de prison.

«Ce phénomène participe d'une tendance plus générale d'une professionnalisation des attaques sur internet avec de plus en plus un appât du gain», conclut le président du Clusif. Une motivation financière qui avait déjà été observée dans le cadre du panorama 2005 de la cybercriminalité avec la diffusion d'adware.

Par Christophe Guillemin

ZDNet France, 18 janvier 2007

[En ligne] Disponible à l'URL

<http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39366347,00.htm>

Sint-Maarten : condamnée pour blanchiment d'argent

A Sint-Maarten, une femme de 38 ans vient d'être condamnée par le tribunal de Philipsburg pour blanchiment d'argent. Entre juin et novembre derniers, elle est accusée d'avoir encaissé pas moins d'une cinquantaine de mandats postaux des Etats-Unis, ainsi que des travellers chèques, dans des banques et casinos locaux.

Son ami, un homme de 40 ans, originaire de Jamaïque, qui l'avait prétendument assistée dans ses démarches a été acquitté par manque de preuves. Le juge a été plus clément que le procureur. La jeune femme a été condamnée à un an de prison avec sursis, 3 ans de mise à l'épreuve et 240 heures de travaux d'intérêt général. Elle devra également verser 6000 dollars de dommages et intérêts à la banque RBTT.

L'accusée avait déjà été condamnée en août 2004, alors qu'elle travaillait comme caissière à la banque RBTT. Elle avait à l'époque encaissé des chèques pour le compte d'un ami résidant en Espagne, rencontré sur Internet.

Publié le 05/01/2007

[En ligne] Disponible à l'URL :

http://www.newmedia-fr.info/ixm_ixpnews.php?file=article&story_id=21230

Dossier sur l'affaire Khalifa (Algérie)

Elément 1 :

Derrière Khalifa, l'ombre du pouvoir

Le procès de l'homme d'affaires algérien, en fuite à Londres, a commencé hier. (08/01/2007)

Son ascension en 1998 fut météorique et mystérieuse. Sa chute cinq ans plus tard le fut tout autant. Après trois ans et demi d'instruction, le procès Khalifa s'est ouvert hier devant le tribunal criminel de Blida. Mais l'absence du principal protagoniste, Abdelmoumen Khalifa, réfugié en Grande-Bretagne depuis 2003, risque de priver de toute substance un procès présenté par Alger comme celui «d'un scandale financier sans précédent». Les apparences sont cependant sauvées : 150 avocats se pressent à la barre, et 104 personnes sont poursuivies - parmi lesquelles sept sont en fuite, à commencer par Khalifa - pour «association de malfaiteurs, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels». Pourtant, la presse privée redoute un procès de «lampistes» (le Quotidien d'Oran) et se demande si la présence à Blida de celui par qui le scandale est arrivé est «vraiment souhaitée» en haut lieu (El Watan).

Et pour cause. En cette fin de décennie 90, Rafik Abdelmoumen Khalifa, 36 ans, affiche en moins de cinq ans une success-story qu'il jure «partie de rien» dans un pays où obtenir la moindre autorisation officielle relevait alors de la gageure. Le «premier empire privé diversifié du pays» affiche en effet une banque - la Khalifa Bank, 700 000 clients et 130 agences quand la Banque d'Algérie n'en compte qu'une centaine -, une compagnie aérienne, le sponsoring maillot de l'Olympique de Marseille, une chaîne de télévision, une dizaine d'autres sociétés et sans oublier les virées à Alger avec Depardieu et Deneuve.

Blanchiment. C'était l'époque où le régime, empêtré dans les violences de la sale guerre contre les islamistes et les accusations d'exactions portées contre l'armée, se plaisait à présenter Khalifa comme l'icône d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui réussissent et d'une «Algérie nouvelle, ouverte sur le monde». Une opération qui semblait davantage relever du blanchiment d'image que d'argent dans un système où les circuits de corruption n'ont guère attendu «Moumen» pour fonctionner à plein.

Dès lors, les interrogations sur l'origine de cette fortune et les passe-droits de l'«empire» ne pesaient guère. Alger les attribuait à ceux qui «ne supportent pas de voir un Algérien réussir». La rue algérienne était, elle, d'autant plus convaincue que la réponse résidait dans les ténèbres du pouvoir militaire que le golden boy est fils d'un ex-dirigeant des services secrets, la colonne vertébrale du régime. Mais avec 40 % de chômeurs, elle retenait seulement que Khalifa était un formidable pourvoyeur d'emplois avec des salaires bien plus élevés que dans le public. Mais aujourd'hui, les petits porteurs algériens, séduits par les taux d'intérêt de 10 à 20 % de la Khalifa Bank, sont ruinés.

Protections. Cette séduisante vitrine va voler en éclats sous une rafale de mesures administratives et judiciaires. La débâcle se confirme en février 2003 quand trois cadres de Khalifa sont arrêtés à l'aéroport d'Alger à la suite d'un renseignement, venu dit-on de Paris, sur un transport de fonds illégal. Le président Bouteflika, dont deux frères furent cités comme très impliqués dans le groupe, a-t-il donné le signal du lâchage ? «Les officiels tentent aujourd'hui de banaliser l'affaire, comme s'il y avait crainte qu'une bombe à fragmentation explose», note en tout cas El Watan.

L'absence de convocation par le tribunal d'ex et d'actuels ministres, du gouverneur de la Banque d'Algérie et de hauts fonctionnaires - dont les témoignages ont servi de base à de nombreuses accusations - semble lui donner raison. Des avocats y voient de leur côté «une

volonté manifeste de ne pas faire la lumière». Et de ne pas répondre à une question qui résume le niveau des protections dont jouissaient Khalifa : qui a donné l'ordre aux institutions publiques - de la Sécurité sociale aux assurances de la Sonatrach, la société nationale des hydrocarbures - de transférer leurs comptes à la Khalifa Bank du temps de sa splendeur ?

Par GARÇON José

QUOTIDIEN : mardi 9 janvier 2007

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://www.liberation.fr/actualite/monde/227459.FR.php>

Elément 2 :

Ouverture du procès Khalifa

Le procès du plus grand scandale financier de l'Algérie, celui de la faillite frauduleuse de la Khalifa Bank s'est ouvert, lundi, devant le tribunal criminel de Blida (sud-ouest d'Alger), en l'absence du principal protagoniste, Rafik Abdelmoumène Khalifa. Réfugié à Londres depuis 2003, l'homme d'affaires est poursuivi pour détournement de fonds. Plus de 300 témoins sont appelés à être entendus lors de ce procès prévu pour durer plusieurs semaines.

Pour les 104 accusés impliqués, le procès s'est ouvert, ce lundi 8 janvier, à la cour de Blida (sud-ouest d'Alger). Les audiences seront consacrées au volet principal de l'affaire qui porte sur un trou de 3,2 milliards de dinars (environ 320 millions d'euros) constaté dans la caisse de la banque de l'ancien magnat algérien Rafik Khalifa. Celui-ci est jugé par contumace, la justice britannique n'ayant pas ordonné son extradition malgré la récente signature d'une convention d'extradition avec l'Algérie. Les accusés doivent répondre d'une trentaine de chefs d'accusation, dont ceux de faillite frauduleuse, association de malfaiteurs, abus de confiance, détournement de fonds, faux et usage de faux et corruption. Ils encourent des peines allant jusqu'à dix ans de prison. Cinq accusés sont en détention préventive depuis près de trois ans, 92 sont en liberté provisoire sous contrôle judiciaire et sept sont en fuite.

En mars 2003, trois des plus proches collaborateurs de Rafik Khalifa ont déjà été condamnés à un an de prison et 2 millions d'euros d'amende (correspondant à la somme dévalisée), dans le cadre d'un procès très discret. Djamel Guelimi, l'ancien PDG de Khalifa TV, Samy Kassa, secrétaire général du groupe et Samir Khelifa de Khalifa Airways ont été arrêtés dans la nuit du 24 février 2003 à l'aéroport d'Alger. Ils tentaient de rejoindre l'avion privé de Khalifa qui les attendait sur le tarmac et transportaient 2 millions d'euros en petites coupures. Ils ont plaidé la «responsabilité personnelle», acceptant de porter le chapeau à la place du milliardaire déchu.

Un million et demi de clients en Algérie

Les déboires de Rafik Abdelmoumène Khalifa, 40 ans, remontent à la fin de l'année 2002. Pharmacien, ce fils d'un ancien ministre du premier président algérien Ben Bella, rencontre le succès en se lançant en 1992 dans la fabrication de médicaments génériques. A partir de 1998, il édifie un empire employant quelque 20 000 personnes et connaît une ascension fulgurante. Khalifa Bank, la première banque privée en Algérie qui gère des dépôts privés et institutionnels, constitue avec ses 7 000 employés le noyau dur du groupe. Le 27 novembre 2002, le quotidien El Watan révèle que l'établissement financier fait l'objet d'une suspension

de ses transferts de capitaux vers l'étranger, suite à la découverte d'un certain nombre d'irrégularités dans la gestion des dépôts et la non-observation des règles prudentielles dans l'octroi des crédits. Après cette première mesure conservatoire, la Banque d'Algérie en confie alors la gestion à un administrateur provisoire, «pour endiguer tout risque de détérioration de la situation financière» de la plus importante banque privée du pays regroupant 135 agences, un milliard et demi de dollars de dépôt et un million et demi de clients en Algérie.

Le groupe comptait aussi une compagnie aérienne, Khalifa Airways, dont la trentaine d'avions exploités en leasing en faisait un des fleurons du groupe. Elle interrompra brusquement ses vols début mars 2003. Khalifa avait également investi dans les médias. Sa chaîne, K-TV, installée en France, employait 400 personnes. Il s'était également diversifié dans le sponsoring sportif avec le club de football français de l'Olympique de Marseille. Il s'était lancé dans l'immobilier ou encore la location de voitures de luxe avec un parc de 200 véhicules.

Au faîte de sa gloire, le notable algérien Khalifa dépense sans compter pour pénétrer le milieu des vedettes. Il organise de somptueuses réceptions dans ses trois villas à Cannes où sont conviés, en septembre 2002, quelque 300 VIP pour le lancement de K-TV. Il est très proche de personnalités du monde du spectacle, comme Gérard Depardieu et Catherine Deneuve, qui le soutiendront le moment venu. Mais qui dédommagera les milliers de petits épargnants qui, dans la chute vertigineuse de l'ex-golden boy, ont subi des préjudices ?

Le procès de la faillite bancaire ne constitue qu'une partie du volumineux dossier Khalifa, composé de quatre autres volets, Khalifa Airways, transferts illicites de devises, l'implantation de deux stations de dessalement d'eau de mer et Khalifa construction.

Françoise Dentinger

Publié le 07/01/2007 sur le site web de Radio France Internationale (RFI)

[En ligne] Disponible à l'URL :

http://www.rfi.fr/actufr/articles/085/article_48681.asp

Elément 3 :

Vitrine

Si Rafik Khalifa n'était qu'un play-boy de la jet-set, surtout avide de figurer dans les pages "people" des organes spécialisés en compagnie de quelques stars du cinéma ou du mannequinariat, nous en aurions bien volontiers souri. Mais il clair, depuis quelques mois, que ce fils de la nomenclatura historique algérienne n'est pas que cela. Restait à savoir s'il est réellement ce qu'il prétend être : un jeune entrepreneur dynamique, généreux, particulièrement doué pour les affaires, qui a su bâtir grâce aux seuls revenus d'une modeste pharmacie et à son savoir-faire un imposant empire dont les principaux fleurons de la couronne sont constitués par une compagnie aérienne, une banque, une entreprise de location de voitures et une chaîne de télévision. La réalité, en fait, n'a rien à voir avec cette image d'Épinal : le fameux empire est bâti sur du sable, et les murs de la forteresse sont en carton-pâte. L'édifice, plus que branlant, ne tient debout que grâce à la volonté de certains acteurs déterminants du système algérien qui, bien sûr, restent soigneusement dans l'ombre.

Est-ce à dire que le rôle principal attribué à Rafik Khalifa est de recycler en la blanchissant une partie de la colossale "rente" pétrolière et gazière que se partagent en toute illégalité les vrais maîtres de l'Algérie ? Même pas, sinon de manière marginale. Voilà près de quarante ans que ce processus d'appauvrissement de l'Algérie fonctionne, et on ne voit pas pourquoi ceux qui s'y abreuvent auraient soudain besoin d'un jeune homme de 36 ans, bien trop hâbleur et bien trop "visible" pour poursuivre leurs détournements. Ce dont ils ont besoin, en revanche, et qu'ils ne savent pas faire, c'est de masquer leur vraie nature sous les oripeaux de la fausse modernité et de l'ouverture. Car tout régime, surtout s'il appartient à la catégorie "paramilitaire", a besoin de donner le change. Ainsi le veut la période de globalisation accélérée que nous vivons. C'est une ardente obligation pour des raisons bien sûr d'élémentaire diplomatie mais aussi pour présenter un visage avenant aux investisseurs étrangers potentiels. Tel est, à n'en pas douter, le rôle attribué à Rafik Khalifa. Gageons que quelques clones sont déjà prêts à le suppléer sinon à lui succéder.

Par Jacques Almaric
Libération, 30 octobre 2002

La face cachée de l'"empire" Khalifa

"Libération" a enquêté sur la réussite éclair de celui qui règne sur le premier groupe privé d'Algérie.

Le groupe, dont les pertes sont colossales, viserait surtout à moderniser l'image du régime d'Alger.

Depuis plusieurs semaines, Rafik Abdelmoumène Khalifa défie la chronique en France. En moins de cinq ans, cet homme d'affaires algérien de 36 ans a construit ce qu'il aime à appeler "le premier empire privé d'Algérie". Une success story qu'il jure "partie de rien" et affiche aujourd'hui banque, compagnie aérienne, sponsoring avec son nom sur les maillots de l'OM, virées à Alger avec les Depardieu et Deneuve, et bientôt une chaîne de télévision pour laquelle son groupe distribue déjà des antennes paraboliques en kit dans les quartiers populaires de la capitale algérienne...

Les démêlés de son "ami" Gérard Depardieu avec le député vert Noël Mamère sur son ascension fulgurante et l'origine de sa fortune ont toutefois quelque peu écorné l'image de celui qu'Alger présente comme l'icône d'une nouvelle génération d'entrepreneurs qui veulent réussir. Et qui réussissent. Mais qui n'aiment pas répondre aux enquêtes des journalistes et notamment à ceux de Libération.

Qui se cache en effet derrière cet "empire" qui, curieusement, perd beaucoup plus d'argent qu'il en gagne ? Pour la rue algérienne, la réponse ne fait pas de doute et entraîne dans les ténèbres du pouvoir militaire : là où se "blanchissent" les milliards de dollars de la rente pétrolière et gazière.

Si Rafik Khalifa semble surtout être lié au "clan" du président Abdelaziz Bouteflika, la réalité pourrait être plus proche d'une tentative de redorer le blason d'un régime militaire mis à mal par dix ans de "sale guerre". Quitte à utiliser aussi le groupe pour quelques opérations financières rentables liées aux futures privatisations en Algérie.

Ce serait un groupe "immense, puissant, comme celui de Bill Gates", avec une compagnie d'aviation, une banque, une chaîne de télé, explique à Washington un diplomate algérien. A sa tête, il y aurait "un type formidable, un jeune qui fait rêver, qui prouve qu'en Algérie tout est

possible pour qui veut réussir. Un peu comme Bernard Tapie", raconte en France un homme d'affaires d'Oran. Ce serait beau comme le Festival de Cannes, avec des stars partout, des Patrick Bruel, des Gérard Depardieu ou des Claudia Schiffer. Ce serait enthousiasmant comme un Mondial de football, avec le sponsoring de grands clubs, comme l'Olympique de Marseille. Ce serait féérique comme Disneyland, avec une ville, Sidi Abdallah, surgie de la pierre et des broussailles à 130 kilomètres d'Alger et qui deviendrait, d'ici à 2005, la nouvelle capitale. Ce serait "l'icône de l'Algérie nouvelle", ouverte sur le monde. Et comme par magie, dans ce pays à genoux après dix ans de guerre et près de 200 000 morts, où plus rien ne fonctionne pas même le réseau d'eau potable, là où trouver une place d'avion nécessite des relations de ministre, "un jeune entrepreneur de 36 ans, Rafik Abdelmoumène Khalifa, a réussi à créer en moins de dix ans le premier empire privé diversifié du pays", explique son dossier de presse. Rideau.

Maire de Bègles, le député vert Noël Mamère a été le premier à écorner publiquement le conte de fées, le 27 septembre, refusant d'assister "pour des raisons politiques" à un match de l'équipe de rugby de Bègles, dont Khalifa vient de devenir un des sponsors. "Il est allié des généraux algériens avec lesquels il a fait sa fortune, allié de ce pouvoir algérien qui contribue à la barbarie, qui assassine et torture". Il a demandé une enquête parlementaire sur le groupe Khalifa.

Selon une note confidentielle du gouvernement français, rédigée depuis que le groupe cherche à s'implanter dans l'Hexagone, ce serait surtout le montant des pertes de l'"empire" Khalifa qui serait exceptionnel : 500 millions d'euros par an. Chiffre toutefois "invérifiable", précise le texte. A la DGSE, les services de renseignements extérieurs, même étonnement. "Les financements et passe-droits dont profite Khalifa pour asseoir sa stratégie de croissance, alors même que les avis répétés d'experts du transport aérien lui prédisent une faillite prochaine, laissent perplexes. (...). Le maintien en vie et même la bonne santé apparente du groupe ne peuvent donc s'expliquer que par un soutien financier extérieur et/ou par des activités autres que celles officiellement mentionnées. (...). Le groupe ne compte que sept actionnaires, tous issus de la famille Khalifa. Ces derniers ne disposent cependant pas de la réalité du pouvoir et ne servent que de prête-noms", détaille un document interne.

"Nous sommes arrivés au moment où sonne le douzième coup de minuit, estime un policier des renseignements généraux (RG). Juste avant de savoir si le carrosse va se transformer en citrouille."

1 Khalifa Airways "La Compagnie des fils et des filles de..."

Dès le départ, le carrosse a pourtant étrange allure. En 1999, un an après sa création en Algérie, Khalifa Airways débarque en France, sollicitant un agrément pour desservir l'aéroport Charles-de-Gaulle auprès du ministère français des Transports. Tous ceux qui approchent le groupe racontent le même choc. "Quand quelqu'un se présente pour une société avec une telle surface, on s'attend à une équipe costaud", raconte ce consultant français à qui Khalifa demande ses services. Rendez-vous dans l'un des restaurants les plus chers de Paris. "Ils sont arrivés à six. Le plus âgé n'avait pas 30 ans. Aucun n'a parlé affaires. La seule chose qui les intéressait, c'était un carnet d'adresses, décrocher des appuis. Une question revenait sans cesse : "Et au ministère de l'Intérieur ou à la présidence, vous avez une touche ?" Ils m'ont raconté avoir payé un intermédiaire 50 000 francs pour un rendez-vous avec Gayssot (le ministre des Transports de l'époque, ndlr). J'étais soufflé par leur méconnaissance totale de l'aérien : quand on démarche pour un agrément, on obtient de toute façon un rendez-vous."

Plusieurs fournisseurs français se lancent dans l'aventure. Tout fonctionne dans l'urgence, sans facture, sans bon de commande. L'un d'eux relève : "Ces jeunes gens semblent savoir mieux dépenser de l'argent qu'en gagner." Des hôtesse jusqu'aux directeurs, toutes les grandes familles algériennes ont casé là leur descendance. Du coup, on surnomme Khalifa "la

Compagnie des fils et des filles de...". Mais dès qu'il s'agit de se faire payer, plus personne. Au bord de la faillite, un créancier proteste. "Je vais appeler "Moumène" (le surnom du patron, ndlr)", lui répond un des jeunes gens. Il revient quelques jours plus tard. "Vous me devez 2 000 francs pour le coup de fil."

Au-delà de ce premier cercle, ceux du second "se reconnaissent au même manteau de cachemire", poursuit un autre. "Des cadres compétents mais le turn-over est vertigineux." Un chef de service algérien relève : "Dans cette entreprise, aucune hiérarchie n'est possible. Dès qu'on signale un manquement, on est cassé."

En 1998, à bord d'un jet privé pour Alger, un entrepreneur français se souvient d'avoir remarqué "un jeune type, vêtu de la marque GAP du pantalon à la casquette. Pas mondain, il ne s'exprimait pas facilement". Il lui est présenté : "le président" Rafik Abdelmoumène Khalifa. A l'époque, son passeport, plein de visas des pays du Golfe et du Maroc, le domicilie à Vitrolles (Var).

Quand on arrive à l'aéroport Houari-Boumediene, à Alger, "le plus frappant, ce sont les avions Khalifa "bétonnés", c'est-à-dire rangés au sol. Or un long courrier doit voler de quinze à dix-huit heures par jour pour être amorti. Là, ils en sont très loin", explique un spécialiste. Pour les lignes intérieures et européennes, le coefficient moyen de remplissage est inférieur à 65 %, sous le seuil critique des 70 %. Là encore, l'argent fonctionne comme un étrange alliage. Parfois, il semble couler à flots. Plusieurs petits avions de courrier domestique viennent ainsi d'être achetés à Eads. Cash, ce qui n'est pas commun. Parfois, il sert juste de paravent. En 2000, Khalifa claironne une commande de 18 Airbus pour 1,6 milliard d'euros. Mais l'avionneur affirme que, depuis la lettre d'intention, "aucune commande ferme n'a été passée".

Un policier français des RG poursuit : "Chaque fois que Khalifa doit fournir des informations sur une de ses sociétés, il montre un contrat de location de bureau, le nom de dix directeurs et des autorisations ou plutôt des demandes d'autorisation. Bref, des dossiers de 3 tonnes mais jamais aucun chiffre. Comme un décor de théâtre."

2 Khalifa Bank Une coquille vide... mais très "protégée"

Dans la banque, même fonctionnement. En France, Khalifa Bank n'a pas déposé de demande d'agrément auprès de la Banque de France, se contentant d'ouvrir un "bureau de représentation" à Paris, non soumis à autorisation. Simple structure de liaison, il n'a pas le droit d'exercer une activité bancaire : sa seule obligation est de se déclarer à la tutelle. Ce qui n'a toujours pas été fait. En Algérie, Khalifa Bank revendique 700 000 clients et 74 agences, un record quand la Banque nationale d'Algérie (BNA) n'en compte qu'une centaine. Mais aucun nom d'actionnaire, aucun bilan en cinq ans : "fonctionnement absolument opaque", souligne la DGSE.

"En Algérie, l'inefficacité économique est remarquablement organisée : l'Etat ne contrôle rien, sauf lorsqu'il s'agit de sanctionner ou de couler quelqu'un. Dans ce cas, le fisc et les lois sont utilisés dans un rôle inquisitorial de nuisance, explique un expert. Notre pays est aussi le meilleur des paradis fiscaux, même si les étrangers l'utilisent peu faute de confiance dans le système. On peut déposer 10 millions sans en déclarer la provenance." Dans ce paysage, Khalifa Bank concède, à la tête du client, des prêts à court terme à des taux exorbitants . Là aussi, "sans les perfusions de la Banque centrale, Khalifa Bank aurait explosé depuis longtemps", poursuit l'économiste, tandis que le rapport de la DGSE avance : "Ce soutien pourrait en expliquer le financement mystérieux."

En Algérie, la rue ne parle évidemment que de ça. Mais avec 40 % de chômeurs, qui a les moyens d'être regardant ? Une phrase revient sans cesse : "Peu importe d'où vient l'argent, lui au moins n'oublie pas son pays." Depuis son apparition, le groupe fait figure de loterie nationale. "Quand on le voit arriver, c'est le gros lot. L'espoir fait vivre, non ?", rigole un

garagiste. En moyenne, les salaires y sont trois fois plus élevés qu'à Air Algérie ou dans les banques nationales. Le mythe est entretenu avec soin. Quelques opérations ciblées, largement diffusées sur la chaîne publique, le confortent. En juin 2001, l'"empire" offre, "un bus à l'équipe nationale de football, un avion spécial et prospecte à travers son réseau relationnel pour conclure des matches amicaux", se félicite El-Watan. Dix millions de dinars sont distribués après les inondations de Bab el-Oued, il y a un an. Et pour le prochain ramadan, des restaurants ont été loués pour l'opération "F'tour (repas de rupture du jeûne, ndlr) pour tous". "Il est amusant de voir comment une société aussi endettée et mystérieuse s'échine à se rendre la plus visible possible, note un banquier algérien. Comme si leur première bataille était celle de l'image et des apparences." L'affaire de Khalifa TV (KTV) est, à cet égard, significative (lire ci-dessous).

3 Une famille liée aux militaires "Pour situer le fils, cherchez le père"

En Algérie, Khalifa affiche 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 200 millions de bénéficiaires et 12 000 employés. Pourtant, ce fleuron national, "symbole de l'avenir du pays", loue absolument tout, jusqu'à ses bureaux d'Alger. "Comme s'il voulait pouvoir plier boutique du jour au lendemain", note un économiste. Quelle que soit la manière dont on tente d'agencer les pièces du puzzle, il y en a toujours une qui ne colle pas. Et l'éblouissante aventure plonge soudain dans les rouages secrets du pouvoir algérien.

Dans sa version officielle, un mot est sans cesse brandi pour éclairer la saga Khalifa : la chance. L'hagiographie du jeune homme, publiée l'an dernier (1), raconte ainsi une succession abracadabrante de miracles qui lui auraient permis de décrocher autorisations bancaires ou aéronautiques là où "d'autres n'ont plus d'ongles à force d'essayer d'entrouvrir la porte d'un puissant", selon les termes d'un cadre algérien.

Car la construction de l'empire conduit dans la pénombre des antichambres du pouvoir où l'élite algérienne ne se renouvelle que par cooptation. "Pour situer le fils, cherchez le père." Celui de Rafik s'appelle Laroussi et on pénètre avec lui dans une dimension qui va bien au-delà de la simple réussite financière. Il va lui léguer quelque chose qui, en Algérie, n'a pas de prix : plus qu'un nom, une appartenance.

Car Laroussi est l'un des organisateurs de ce qui deviendra, après l'indépendance, la Sécurité militaire (SM), la toute-puissante police politique, ce cercle fermé qui constitue toujours la colonne vertébrale du régime. Pendant la guerre, on le retrouve en effet à Tripoli, en Libye, où est basé le Malg (ministère de l'Armement, des Liaisons générales et des Communications), l'ancêtre des "services" algériens. Il y devient directeur de cabinet d'Abdelhafid Boussouf, le "patron" du Malg, l'un des hommes forts des appareils militaires qui vont présider aux destinées de l'Algérie. A Tripoli, Khalifa père dirige aussi l'Ecole des cadres, d'où sortiront les chefs de la SM, surnommés les "Boussouf's Boys". "La rapide croissance de Khalifa illustre la puissance du réseau constitué par les anciens du Malg", résume la DGSE.

Dans les premières lueurs de l'indépendance, à l'été 1962, alors que militaires et politiques se déchirent, Laroussi garantit son avenir. Il choisit son camp : les militaires, emmenant avec lui les meilleurs des "Boussouf's Boys". Après avoir négocié le statut des futures concessions pétrolières, il devient ministre de l'Industrie, puis patron d'Air Algérie. Sa carrière se termine sur deux ans de prison : tentative de coup d'Etat manqué en 1967. A la tête des putschistes: le colonel Tahar Zbiri, qu'on retrouve aujourd'hui "comme un des protecteurs du groupe Khalifa", note la DGSE.

Quand Laroussi meurt en 1990, on ne lui connaît pas de fortune. Mais il est vrai que la culture du silence voilait, dans l'Algérie "démocratique, populaire et socialiste", tout ce qui touche aux affaires. Que l'argent ne doive pas s'afficher, ne signifie toutefois pas qu'il soit absent.

Officiellement, le père ne laisse en tout cas au fils qu'une pharmacie dans un quartier aisé d'Alger, officine qui va prendre une place considérable dans l'histoire officielle de l'"empire". La fable paraît grosse. D'où vient cet argent, flambé en champagne et jets privés, "distribué" en retentissantes opérations de prestige ou caritatives ? Sans hésiter, la rue répond : "les généraux", ce petit cercle qui détient la réalité du pouvoir. "Nous sommes un peuple des plus pauvres dans un des pays les plus riches, s'amuse un étudiant. Aussi étrange que cela puisse paraître, on se sent presque soulagé de savoir enfin, avec Khalifa, où passent les dollars."

4 Une façade de modernité Une tentative de lifting des circuits de corruption

Mais en Algérie, depuis que le pétrole est pétrole, les circuits ne manquent pas pour blanchir la rente de l'or noir et du gaz. "Les généraux possèdent hôtels et immeubles à Paris place des Ternes, avenue Marceau. En Suisse. A Monaco", énumère un des meilleurs économistes algériens. "Une gestion dans la pierre, à la paysanne. Ils disent : "Quand j'ai un peu d'argent, j'achète une brasserie. Quand j'en ai plus, j'en achète deux."" L'idée d'avoir besoin de Khalifa pour recycler la rente fâcherait même les hauts gradés. Face à cette rumeur insistante, l'un d'eux a récemment explosé : "Depuis le temps, on a l'habitude quand même. On n'a pas attendu un jeune de 36 ans pour ça."

La sortie de l'économie socialiste dans les années 90 a posé un problème plus inédit. Si les circuits et leur contrôle basculent du public au privé, "comment va-t-on transmettre le pays à nos enfants ?", soupirait un responsable militaire. En Algérie, où tout est importé, depuis les grands hôtels livrés clés en main jusqu'aux oranges, la fin du monopole d'Etat sur le commerce extérieur a fonctionné comme l'esquisse de privatisations. Un premier dispositif a été mis en place avec la loi 78/02 : pour importer, vers l'Algérie, les entreprises étrangères ne peuvent pas faire appel à ce qui est pudiquement appelé "les intermédiaires extérieurs". Autrement dit, non agréés par le régime. "Cela permet une gestion centralisée de la corruption, chaque secteur, des céréales aux médicaments, se retrouve ainsi sous la coupe d'une ou deux petites sociétés très contrôlées, qui servent d'interface, explique un spécialiste. Qui ne passe pas par ces réseaux voit ses marchandises bloquées en douane."

Même si elle ne fait encore que s'ébaucher, cette libéralisation suppose des circuits plus larges, d'autant qu'Alger réclame à cor et à cri la venue des investisseurs étrangers. "Les partenaires étrangers du régime lui ont donc conseillé de changer au moins de méthodes, de soigner les apparences et de créer une tête de pont plus crédible, plus acceptable à l'extérieur, explique un policier français du "renseignement". On ne peut plus gérer un pays comme une salle de jeu clandestine."

Cette tentative de lifting s'appelle-t-elle Khalifa ? Derrière la façade clinquante de la modernité, pas un bilan réel n'est disponible pour aucune des sociétés du groupe. Le trou noir. Pas même le nom des actionnaires. "La compagnie est présentée soit comme une société uninominale, propriété de Rafik Khalifa, soit comme une société mixte de sept actionnaires, tous issus de la famille Khalifa (...). Mais ces derniers (...) ne servent que de prête-nom", estime la DGSE. Dans ce contexte, le choix du fils Laroussi est "un coup de génie", affirme un policier français. "Quand l'entreprise a commencé à vouloir s'implanter en France, nous avons demandé des renseignements. Mais pour enquêter sur un Algérien, nous passons par les services là-bas. Or comment récolter du sérieux sur quelqu'un qui est en quelque sorte "de la maison", puisque son père est un ancien du Malg ? En entendant le nom "Khalifa", les types d'Alger sont déjà morts de trouille. Dans ce dossier, nous n'avons même pas eu une fuite."

5 Les généraux en embuscade Une entreprise de "blanchiment d'image"

Derrière ce théâtre d'ombres émergent pourtant quelques figures et se dessinent des pistes. "Le vrai numéro 2 de la compagnie n'est autre que Abdelghani Bouteflika, frère du Président" et avocat, détaille la DGSE. Ou Saïd, "un autre de ses frères, affairiste notoire". A la fois "ancien du Malg" et très lié au président Bouteflika, Abdelkader Koudjiti, richissime homme d'affaires est "associé également au capital du groupe". Considéré comme le parrain du régime, le général Larbi Belkheir est "lié à certains des projets" de l'"empire". Il y a quelques mois, un déjeuner à la présidence algérienne, où se trouvait également Gérard Depardieu, avait placé Rafik Khalifa à côté de Larbi Belkheir. "Il ne bougeait pas une oreille. Face à lui, il avait l'air d'avoir 12 ans", se souvient un des hôtes.

Tous ces noms tracent les contours d'un des clans du pouvoir algérien, même si cela n'exclut pas les réseaux annexes. Par exemple, les vieux amis du père, comme le général Attaïlia, en qui les services français voient "un des militaires les plus corrompus d'Algérie et un des actionnaires réels principaux". Mais, au-delà, "Khalifa est surtout et aussi une arme de guerre pour préparer la deuxième candidature de Bouteflika en 2004", estime un responsable français. L'indéfectible alliance qui soude les généraux pour préserver la pérennité du système n'empêche pas une concurrence féroce. Indice qui indiquerait que Khalifa se trouve au milieu de cette lutte d'influence, les déclarations du général Mohamed Touati, ennemi juré du "clan présidentiel" en dépit de son statut de "conseiller à la présidence". Acceptant pour la première fois une interview télévisée le 24 octobre, il loue, sur TV5, Khalifa, "jeune chef d'entreprise dynamique". Avant de planter une banderille assassine : "Certains craignent que ce succès rapide ne soit pas durable en raison d'aspects qui leur échappent. Ils aimeraient bien être éclairés sur cette question."

Tout bien compté, il ne s'agit pas seulement d'argent avec Khalifa. "A l'échelle des sommes gigantesques brassées par les hydrocarbures ou les circuits de corruption classique, Khalifa paraît bien médiocre, si ce n'est pour des profits ou du blanchiment à la marge", constate un économiste. Là, l'aventure industrielle tourne au roman noir. "Plus que du blanchiment d'argent, il y a un souci immédiat de blanchiment d'image", poursuit cet économiste. Les accusations d'exactions portées contre l'armée inquiètent sérieusement le régime. Il y a deux ans, le général Nezzar fut contraint d'écourter précipitamment une visite dans la capitale française en raison de plaintes pour "tortures" déposées contre lui. Si celles-ci débouchèrent finalement sur un non-lieu, l'ancien homme fort d'Alger fut à son tour débouté d'une plainte contre un sous-officier, qui témoignait des "massacres" de l'armée, après un effrayant déballage public sur les méthodes des militaires algériens devant un tribunal parisien. "Cette vieille génération qui tient tout, le pouvoir, le pétrole, se retrouve soudain frappée du syndrome Pinochet. Alors, elle se demande : "Mais où va-t-on mourir ?", raconte un juriste algérien. Les vieux réseaux de la guerre de libération et les moyens traditionnels de l'Etat algérien ne suffisent plus à redorer son blason et à mobiliser des soutiens extérieurs. Vous pensez que s'ils invitaient Catherine Deneuve à dîner, elle viendrait ?"

Pour Khalifa, elle est venue. C'était à l'occasion d'un match de l'équipe nationale algérienne contre l'OM, dont l'"empire" est devenu sponsor en juin 2001. Aujourd'hui, les rapports, les rumeurs de plus en plus insistantes, la demande d'une commission d'enquête, ont voilé les sunlights. Une fête qui s'annonçait somptueuse fin octobre à Paris a été annulée. "Et si ça tournait mal ?", s'inquiète un proche du régime lors d'une réunion sur ce dossier à Alger. Un gradé : "En France, il peut faire toutes les bêtises. En Algérie, s'il bouge de travers, il est mort. Après tout, le commerce, c'est privé. Il prend ses risques."

(1) Histoire d'un envol, biographie écrite par la journaliste canadienne Denyse Beaulieu.

Par Florence AUBENAS et Jose GARÇON et Renaud LECADRE et Cédric MATHIOT

Une chaîne de télé mise sur orbite à la hussarde

Lancée en France en toute illégalité, la diffusion de Khalifa TV a cessé.

Le vieux rêve de Rafik Khalifa d'ajouter une lucarne à son empire en créant une "M6 algérienne" a du plomb dans l'aile. Vendredi à minuit, sous la pression du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Khalifa TV a cessé d'émettre. La demande d'autorisation, indique Joseph Daniel, membre du CSA, a été déposée "tout à la fin du mois d'août". Et le 3 septembre, en toute illégalité, avant que le CSA ait le temps d'ouvrir le dossier, Khalifa TV commence sa diffusion sur l'Europe et le Maghreb via satellite, débitant clip sur clip, alternant raï et variétés occidentales.

Gratin international. Le soir même, au lieu de la traditionnelle conférence de presse, Khalifa organise "la fête la plus incroyable de l'année", selon Nice Matin. Dans sa villa sur les hauteurs de Cannes "grande comme trois palaces, avec à l'intérieur plusieurs restaurants, quatre piscines et un plan pour se repérer", se souvient un invité, il a fait venir le gratin français et international : Catherine Deneuve, Sting, Naomi Campbell... On y croise aussi Hervé Bourges, ex-patron du CSA où il garde une certaine influence et président de "2003, année de l'Algérie" en France. Certaines stars ont reçu un cadeau pour s'afficher ici : "Pour Mélanie Griffith, raconte un familier, Khalifa a fait un gros don à la Sabera Fondation, l'association en faveur des femmes indiennes dont elle est présidente d'honneur." Pour d'autres, l'obole est versée directement. Gérard Depardieu est également de la fête. Il vient alors de négocier avec le président algérien l'exploitation de 150 hectares de vignes à Tlemcen, en association avec Khalifa et l'homme d'affaires Bernard Magrez. Lorsque, trois semaines plus tard, le député-maire de Bègles, Noël Mamère, refuse de rencontrer Khalifa, c'est l'acteur qui prend sa défense, accusant le député vert de "racisme" et de "chier dans son froc de velours".

Le 4 octobre, le CSA envoie une lettre d'admonestation à Khalifa TV, afin "de lui rappeler les termes de la loi", soit la menace d'une amende de 75 000 euros pour diffusion pirate. Malgré l'appui de Bourges, le CSA n'est pas satisfait des réponses reçues : comme des autres chaînes, il attend de Khalifa TV des précisions sur ses programmes, sur le respect du pluralisme... Le CSA doit aussi vérifier que le capital de Khalifa TV, basé en France, ne dépasse pas le seuil autorisé des 20 % d'actionnaires non européens.

Pendant ce temps, Khalifa cherche à recruter des stars pour sa chaîne : l'humoriste Jamel Debbouze refuse, de même que le journaliste de France 2 Rachid Arhab. L'animateur de Canal + Karl Zéro, lui, a accepté de participer à un débat diffusé sur Khalifa TV. Zéro et Khalifa se connaissent : le premier faisait en effet partie du tour de table du magazine du second, le Vrai Papier Journal. Selon Zéro, Khalifa a quitté son magazine "un peu avant sa mise en sommeil" : "Il m'a dit être superstitieux et ne pas vouloir associer son nom à un dépôt de bilan." Egalement présents sur le plateau du débat, les directeurs de deux journaux algériens, El-Watan et l'Expression. Dans ce dernier, proche de Bouteflika, on pouvait lire récemment : "Le souci premier de Khalifa est d'améliorer l'image de l'Algérie en Europe et surtout d'éviter de tomber dans le piège de certains magnats qui créent des "télévisions écrans" pour fustiger les régimes qui les dérangent."

Déménagement. Le 15 octobre, le CSA hausse le ton et conditionne l'examen du dossier à l'arrêt de la diffusion. Vendredi, la tante de Khalifa, Djaouida Jazaerli, avocate à Paris et éminence grise du groupe, accède enfin à la demande. Elle indique au CSA qu'un nouveau dossier va être déposé, cette fois en bonne et due forme. Un dossier que le CSA ne recevra peut-être jamais : Khalifa envisage de déménager sa chaîne en Grande-Bretagne, où la

réglementation est plus libérale. Ce qui ne l'empêchera pas d'être diffusée en France, puisque, dans l'Union européenne, il suffit qu'une chaîne soit autorisée dans un Etat membre pour pouvoir émettre dans tous les autres.

Recherche 1 000 emplois fictifs...

C'était la promesse de l'Eldorado, du Pérou et de peut-être mieux encore. Sous forme de petite annonce dans la presse algérienne, cela donnait : la société Khalifa embauche 1 000 personnes. Se présenter à l'hôtel Aurassi, Alger. Mille postes dans cette Algérie exsangue, 40 % de chômeurs, où 14 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté et 500 000 ont été licenciées dans le secteur public en dix ans ? L'espoir d'un poste dans ce pays où l'eau ne coule au robinet, au mieux, qu'un jour sur trois et où on s'entasse à cinq, six par pièce ? De partout, d'Alger, d'Oran ou de Constantine, hommes et femmes se précipitent. Ils sont 3 000, sans doute plus.

Munis de la petite annonce comme d'un talisman, certains candidats passent la nuit dehors, devant ce grand hôtel considéré comme le préféré des hommes d'affaires internationaux. L'un d'eux s'étonne auprès d'un cadre de Khalifa : "Vous ne pensez pas qu'il aurait mieux valu une première sélection par CV ?"

L'autre hausse les épaules et répond, sans qu'on sache s'il s'agit de la vérité ou d'une boutade : "De toute façon, nous ne comptons engager personne. Mais l'important, c'est qu'on dise que nous embauchons."

Par Raphaël GARRIGOS et Isabelle ROBERTS

[En ligne] Disponible à l'URL :

http://www.algeria-watch.org/farticle/economie/empire_khalifa.htm
